

## La Bourgogne Septentrionale et particulièrement le Diocèse Besançon

de la fin du monde antique au seuil de l'âge carolingien (V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles)

PAR GÉRARD MOYSE

L'intérêt majeur qui s'attache aux trois siècles reliant, en Gaule, le crépuscule romain à l'aube carolingienne tient avant tout au jeu des répercussions des migrations germaniques sur le vieux fonds des populations gallo-romaines. S'agissant de la *Provincia maxima Sequanorum*, où les Celtes romanisés depuis cinq siècles vécurent alors au contact, successivement ou simultanément, des Alamans, des Burgondes et des Francs, l'étude de ces répercussions est sans aucun doute exemplaire. Tel voudrait être en tout cas le fil conducteur de la présente communication, restreinte toutefois à la partie saônoise et jurassienne de la Séquanie (*civitas Vesontionensis*), et limitée aux aspects politiques, institutionnels et religieux <sup>1)</sup> du problème, tels qu'ils ressortent de l'examen des seules sources écrites: les aspects archéologiques, qui nous sont du reste moins familiers, n'ont-ils pas en effet été évoqués déjà par les précédents orateurs, et magistralement?

Initialement encore délimités par la vieille *civitas* gallo-romaine de Séquanie, où la colonisation humaine restait toujours défiée par la rudesse de la nature, croissante en direction du sud-est, les pays de la Saône et du Jura ont vécu plus originalement peut-être qu'on n'a tendance à l'imaginer les V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles. En effet, la période plus que deux fois séculaire, profondément marquée par l'impact des migrations germaniques, ne commença véritablement ici qu'après le milieu du V<sup>e</sup> siècle.

Ce n'est pas à dire qu'avant 450 la *civitas* ait été indemne de tout contact avec les ethnies germaniques. Sans revenir ici sur les troubles de la fin du II<sup>e</sup> siècle et du III<sup>e</sup> <sup>2)</sup>, ni sur la très hypothétique incursion alamanne dans les marges occidentales du diocèse

1) Pour l'aspect proprement religieux de la question, nous nous sommes borné, au cours de la présente communication, à reprendre, sous une forme abrégée, le contenu de deux études, auxquelles nous renverrons très fréquemment dans les notes suivantes, par les indications: Vregille, ou: Moysse; nous précisons ici une fois pour toutes qu'il s'agit de: B. DE VREGILLE, Les origines chrétiennes et le haut moyen âge, dans Histoire de Besançon... sous la direction de Cl. Fohlen, t. 1, Paris, 1964, p. 145 sqq., et G. MOYSE, Les origines du monachisme dans le diocèse de Besançon (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles), dans Bibl. de l'Ecole des chartes, t. 131 (1973), p. 21-104 et 369-485.

2) C. F. L. LERAT, dans Histoire de Besançon, op. cit., p. 123-128, et dans Histoire de la Franche-Comté, Toulouse, 1977, p. 61-63.

au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, transmise par le récit trop peu sûr du martyr de Valerius à Port-sur-Saône<sup>3)</sup>, rappelons néanmoins que les colonies barbares de «lètes» *Chamavi*, implantées par Constance Chlore dans la «cité» de Langres à la fin du III<sup>e</sup> siècle, ont vraisemblablement débordé ensuite ce territoire pour atteindre la rive orientale de la Saône<sup>4)</sup>. Mais ce n'est là qu'implantation pacifique et, en dépit des légendes et hypothèses trop vite transformées en certitudes par l'histoire de jadis volontiers dramatisante, il ressort des seules et rares sources dignes de foi que les Gallo-romains de Séquanie ont continué à vivre dans l'orbite romaine durant toute la première moitié du V<sup>e</sup> siècle. Permanence paradoxale peut-être dans un territoire apparemment exposé, tant par la proximité du *limes* germanique que par sa position à la croisée des deux importantes voies reliant, par l'Helvétie, le nord de l'Italie au Bassin parisien et, par la porte d'Alsace, puis la vallée inférieure du Doubs, la Germanie précisément et la Gaule lyonnaise.

En fait, des deux grandes invasions de cette période, toutes deux provenant de zones situées nettement au nord de la Séquanie, aucune n'eut à emprunter ces axes: la première, celle que les Vandales, principalement, déclenchèrent en décembre 406 vers Mayence, ou bien se stabilisa vers le Rhin, ou bien se dirigea vers l'Espagne et ne fit au pire qu'effleurer la Séquanie<sup>5)</sup> (le texte du martyr de l'évêque Germain, qu'on pourrait rapporter à cette date, n'a que peu de valeur)<sup>6)</sup>; la seconde, l'expédition d'Attila de 451, passa nettement au delà du diocèse, pour atteindre Orléans, par Mayence, Metz, Verdun et Reims notamment<sup>7)</sup>, et de même au retour; quant aux raids hunniques secondaires en Alsace, ils n'ont pas dépassé Bâle, voire Strasbourg, au sud<sup>8)</sup>. Les pays situés à l'est de la Saône, Besançon en particulier, n'ont donc pas été désolés par les Huns, contrairement aux prétentions d'une tradition hagiographique (ensuite admise comme historique), qui ne remonte pas au-delà du IX<sup>e</sup> siècle, et ne s'est trouvée amplifiée qu'au XII<sup>e</sup><sup>9)</sup>.

3) Sur ce texte hagiographique, cf. MOYSE, p. 20.

4) Cette hypothèse a pour principal auteur TH. PERRENOT, *La toponymie burgonde*, Paris, 1942, p. 271; la citation d'Eumène, sur laquelle elle repose, et l'établissement des *Chamavi* sont en tout cas bien assurés, L. MUSSET, *Les invasions: les vagues germaniques*, Paris, 1965, p. 224.

5) C. COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955, p. 45-47, n'exclut pas l'hypothèse d'un passage des Vandales par Besançon.

6) MOYSE, p. 20; VREGILLE, p. 170.

7) Tel est l'itinéraire rapporté par ODET PERRIN, *Les Burgondes - Leur histoire, des origines à la fin du premier royaume* (534), Neuchâtel, 1968, p. 308-324, plus détaillé à cet égard que F. ALTHEIM, *Geschichte der Hunnen*, 5 vol., Berlin, 1959-1962, en particulier t. 4. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aucune des sources de première main, telles que JORDANÈS, *Getica*; IDACE, *Chronicon*; la *CHRONICA GALLICA*; SIDOINE APOLLINAIRE, *Carm. VII*, 319-338 et *Epist. VII*, 12 et *VIII*, 15, ni même les sources hagiographiques les plus sûres, comme les *Vitae* de sainte Geneviève et saint Aignan, ne mentionnent l'est de la Saône comme passage des Huns.

8) ODET PERRIN, *op. cit.*, p. 316.

9) VREGILLE, p. 170-171.

De cette permanence romaine en Séquanie jusque vers 460, une preuve décisive nous est d'ailleurs fournie par l'évolution de l'évangélisation de cette région, activement poursuivie durant ce même demi-siècle, et dont tous les aspects connus montrent alors un phénomène aux attaches encore étroites avec les courants lyonnais et rhodaniens. Menée en effet à partir de Lyon, on le sait, dès le III<sup>e</sup> siècle, cette évangélisation avait été suffisamment efficace pour permettre l'établissement à Besançon d'un siège épiscopal. Les titulaires de ce siège, à en croire leur liste reconstituée avec soin au XI<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>), se sont succédés régulièrement jusqu'en ce milieu du V<sup>e</sup> siècle, sous les noms de Linus, Maximinus, Paulinus, pour la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle; Eusebius, Hilarius, Pancharius, pour la première moitié du IV<sup>e</sup>; Justus, Anianus, Fronimius, Desideratus, pour la seconde moitié du IV<sup>e</sup>; Germanus, Leontius et Celidonius enfin<sup>11</sup>).

Cette évangélisation, urbaine en ses principes, n'avait tout d'abord que modestement touché les campagnes séquanaises: légende, bien sûr, que les passages dans le diocèse de l'évangéliste par excellence, saint Martin<sup>12</sup>); et qu'ils sont encore précis, les souvenirs des vieux cultes païens des confins méridionaux du diocèse, qui se sont transmis à l'auteur de la Vie des Pères du Jura, au début du VI<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>)! La christianisation avait en tout cas, au sein de la province séquanaise, dépassé la seule *civitas* bisontine: non seulement, parmi les autres cités de la province, Bâle apparaît comme le siège d'un évêché dès 343, (Justinianus figure au titre de ce siège parmi les adhérents aux actes du concile de Sardique)<sup>14</sup>), mais, surtout, il est avéré que des prérogatives métropolitaines furent attachées au siège bisontin au début du V<sup>e</sup> siècle au moins. C'est en effet de ce titre que l'on voit qualifié le pasteur bisontin en 444-445, Célidoine, au cours d'un conflit qui l'opposait alors à Hilaire d'Arles, et dont il sortit vainqueur, appuyé qu'il fut par le pape Léon le Grand et l'empereur Valentinien III<sup>15</sup>). Ces interven-

10) Sur la valeur de la liste épiscopale de Besançon, mise au point finalement sous Hugues de Salins (1031-1066), cf. VREGILLE, p. 147-150, et dans Saint-Claude, vie et présence, Paris, 1960, p. 55-58.

11) VREGILLE, p. 150-151.

12) C'est ce qui ressort de la Vie de saint Martin de S. Sévère, éd. et comment. J. FONTAINE, Paris, 3 vol., 1967-1969. En revanche, le culte de saint Martin est relativement ancien dans les pays du Jura, puisqu'il est attesté au V<sup>e</sup> siècle à Condat (Vie des Pères du Jura [ci-après abrégée: V. P. J.], éd. et trad. F. MARTINE, Paris, 1968, 88-89, 159-160 et 163). Les titulatures de certains monastères mérovingiens de la région se réfèrent aussi à Martin, mais un peu plus tard (*Dornatiacum*, Lure, Luxeuil, Bregille à Besançon); cf. aussi l'oratoire Saint-Martin à Saint-Dizier, mentionné pour la première fois par la *Passio Desiderii et Reginfredi diaconi*, du début du IX<sup>e</sup> siècle, mais rapportant des événements vieux d'un siècle seulement (MOYSE, p. 20-21); on a aussi émis l'hypothèse que l'église primitive de Vesoul, dédiée à saint Martin, remonterait à l'époque mérovingienne, J. DE TRÉVILLERS, Histoire de Vesoul, Vesoul, 1965, p. 18-19.

13) V. P. J., 120, 5-6.

14) Actes du pseudo-concile de Cologne dans CONCILIA GALLIAE, t. I, Tournai, 1963, p. 26 (CORPUS CHRISTIANORUM, 148).

15) L'exposé le plus récent sur la question se lira dans VREGILLE, p. 152-153.

tions arlésienne et romaine témoignent clairement de l'emprise toujours forte des autorités méridionales traditionnelles en Séquanie à une date avancée.

Mais, déjà, l'aspect urbain originel de l'évangélisation n'était plus exclusif, complété qu'il commençait à être dans les campagnes par l'évangélisation monastique<sup>16</sup>, inaugurée sur le sol séquanais une décennie auparavant, – mais pas plus tôt, car, de monastères des IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècles à Besançon, il n'y en eut jamais que dans l'imagination de certains historiens de l'ancien régime (Saint-Pierre, Saint-Maurice, Chaudanne). C'est en 430–435, en effet, que, premier tenté de sa famille, et initié à Lyon au monachisme provençal de Lérins, Romain décida de se retirer du monde et de vivre tout d'abord en ermite dans les forêts et les montagnes jurassiennes peu fréquentées jusqu'alors, mais suffisamment pourtant pour que le lieu de l'ermitage de Romain portât un nom celtique, Condat. De cet ermitage, l'arrivée du frère de Romain, Lupicin, puis d'autres disciples, fit bientôt un véritable monastère qui, devant l'affluence croissante, dut essaimer. Ainsi naquirent, dès avant 460, trois autres établissements au moins, l'un à Lauconne, œuvre personnelle de saint Lupicin, qui y fut enseveli et lui laissa son nom; l'autre à La Balme, peuplé de moniales dirigées par la sœur des deux initiateurs, et où reposa Romain; le troisième, enfin, à Romainmôtier, en rapport, très mal connu, avec les toutes premières expériences monastiques d'Agaune.

Sans amplifier bien sûr à outrance l'étendue de ce mouvement (renonçons en particulier à voir des fondations san-claudiennes dans des établissements tels que Saint-Hymetière, Le Lieu [lac de Joux] ou Saint-Imier, trop tardivement attestés), il convient d'en souligner l'originalité et la vigueur. Songeons à la coloration provençale nettement affirmée de ses usages, orientale même par certains côtés primitifs, tels que l'anachorétisme (logements séparés pour les moines), qui s'y perpétua deux générations durant. Songeons enfin aux relations humaines avec la vallée du Rhône, fréquemment citées par notre source primordiale, le précieux récit des Vies des trois premiers grands abbés de Condat, composé avec talent peu avant 515 par un familier du monastère. Au total donc, en ce milieu du V<sup>e</sup> siècle, la *civitas* séquanais se trouvait en position contrastée, tout à la fois à l'avant-garde, par certains aspects, dans le domaine des mutations religieuses, et à l'arrière-garde dans celui des mutations politiques et ethniques.

De ces mutations, les pays entre Saône et Jura, passé 450, finirent néanmoins par subir l'impact. Le signe en est la liste des évêques de Besançon qui, telle qu'on la restitua au XI<sup>e</sup> siècle, devient alors confuse et lacunaire<sup>17</sup>, marquant le début d'une période de désorganisation, de rupture avec le monde traditionnel. Pour un siècle et demi, s'instaurait en effet une période d'arrivées successives des vagues germaniques. Ce fut d'abord

16) Sur les débuts du monachisme bisontin et, surtout, jurassien, cf. sources et détails dans MOYSE, p. 53–70.

17) VREGILLE, p. 172.

la vague alamanne, mal connue, mais qui, malgré un coup d'arrêt subi vers 454<sup>18)</sup>, se serait étendue alors finalement, par la porte d'Alsace, au cours des années 450-460, jusqu'à Mandeure, Langres et même Nantua, si telle doit être, du moins, l'interprétation, toujours délicate, des notations de la *Cosmographie* de Ravenne, tellement laconique, citant ici comme source un certain «philosophe» goth Athanarit, inconnu par ailleurs<sup>19)</sup>. C'est à cette occupation alamanne qu'il est tentant de rapporter l'établissement de ces *Scodingi* qui auraient alors donné leur nom à toute la zone montueuse du sud de la *civitas*, l'*Escuens*<sup>20)</sup>. Enfin, cette invasion s'est vu prêter un caractère suffisamment violent pour qu'on lui imputât le martyre, en vérité plus que problématique, de l'évêque Antide, à Ruffey-sur-l'Ognon<sup>21)</sup>.

Il n'est guère douteux que ce sont ces incursions alamannes en Séquanie qui placèrent l'empereur Majorien dans la nécessité de concéder le contrôle de ce territoire à d'autres Germains, alliés de Rome, les tout proches Burgondes: d'alors date la véritable germanisation de la région<sup>22)</sup>. Ce qui les détournait d'ailleurs du même coup (passagèrement) de la Lyonnaise, qu'ils venaient d'occuper illégalement (457-458), depuis cette Savoie élargie où, au terme de leur épique migration depuis la Scandinavie, les avait installés Aetius en 443, au double titre de colons et d'auxiliaires militaires du pouvoir romain à l'affût de bras pour défendre ses frontières (ici les Alpes), ne fût-ce qu'en les peuplant.

Ce caractère militaire anti-alaman de l'implantation, — primitive au moins —, des Burgondes en Séquanie semble attesté tout d'abord par un passage de la loi Gombette, qui nous transmet le souvenir de combats entre Alamans et Burgondes vers 500<sup>23)</sup>. En outre, de l'examen archéologique de l'implantation burgonde en Séquanie dû à J. G. Ebersolt<sup>24)</sup> ou, encore, de l'examen toponymique de celle-ci, antérieurement mené

18) L. MUSSET, op. cit., p. 133.

19) *Gallia ab anonymo Ravennate descripta*, éd. A. JACOBS, Paris, 1858, caput III, p. 31.

20) M. CHAUME, *Les origines du duché de Bourgogne*, Dijon, 1925-1937, t. II<sup>1</sup>, p. 156 et 210, n. 1 et 5, est le promoteur de cette hypothèse.

21) MOYSE, p. 19-20. En réalité, aucun document véritablement historique ne permet de préciser nettement cette invasion; les raisons avancées par A. JAHN, *Die Geschichte der Burgundionnen...*, Halle, 1874, t. I, p. 514 et 518; t. 2, p. 537, pour dater de 472 l'occupation alamanne en Séquanie, sont trop vagues.

22) En dehors des problèmes archéologiques, l'histoire des Burgondes n'a, à ce jour, donné lieu à aucune étude pleinement satisfaisante. Plutôt que de recourir au vieux A. JAHN, bien dépassé, il faut se satisfaire de ODET PERRIN, op. cit., récent, très sérieusement documenté et paré de quelques idées neuves fort intéressantes: cf. ses p. 336-353, dont ces lignes sur l'arrivée des Burgondes en Séquanie ne sont que le reflet.

23) *Liber constitutionum sive lex Gundobada*, éd. R.-L. DE SALIS, M. G. H., *Leges*, II<sup>1</sup>, Hanovre, 1892, titre LVI, p. 91.

24) J. G. EBERSOLT, *Les cimetières burgondes du Doubs et du Jura à l'époque barbare*, Besançon, 1950.

par Perrenot et, récemment, par R. Schmittlein <sup>25</sup>), se dégageait naguère l'impression qu'il fallait voir là, très nettement, l'établissement d'un contrôle stratégique sur une région menacée en priorité sur l'est, par les Alamans. En réalité, ces conclusions ne doivent plus être citées que pour mémoire: en raison du caractère souvent hasardeux des trouvailles recensées par le premier (sans parler de la constante évolution de la typologie du mobilier funéraire du haut moyen âge), et du caractère aventuré qui entache les théories toponymiques (tributaires, en outre, de toponymes souvent attestés bien longtemps après la période étudiée), il n'en faut user aujourd'hui qu'avec une extrême prudence. Il reste que cet antagonisme entre Burgondes et Alamans rivalisant pour l'occupation de la Séquanie septentrionale, s'il ne ressort que très douteusement de l'archéologie et de la toponymie, se déduit logiquement des rares sources écrites utilisables. N'est-il d'ailleurs pas comme symbolisé par la Cosmographie de Ravenne qui, après avoir rattaché cette zone à l'*Alamannia*, on l'a vu, situe un peu plus loin les mêmes lieux ou presque (Besançon, Mandeuire, Port [-sur-Saône?]), dans la *Burgundia* <sup>26</sup>), et cela sans sourciller sur cette apparente contradiction? Dans l'ignorance où l'on est de l'époque où vécut le «philosophe» Castorius allégué comme source de ces derniers renseignements, qui ne peuvent qu'être postérieurs aux premiers, il est malheureusement impossible de décider si, comme le veut l'opinion traditionnelle <sup>27</sup>), ils visent l'expansion burgonde du V<sup>e</sup> siècle contre les Alamans ou seulement, – pourquoi pas? –, le royaume mérovingien de Bourgogne du VI<sup>e</sup> ou même du VII<sup>e</sup> siècle, puisque tel est le terminus ad quem généralement fixé à la compilation du Cosmographe anonyme. En tout cas, le succès de cette prise en main burgonde contre les Alamans en Séquanie ne dut être ni complet, ni surtout immédiat, si l'on songe à telle mention de la Vie des Pères du Jura évoquant, peu avant 500 encore, alors que le pouvoir burgonde était à son apogée sous Gondebaud, la bestialité de fréquents raids alamans dans le sud de la région: «*qui inopinatis viantibus non congressione in cominus, sed ritu superventuque solerent intruere bestiali*» <sup>28</sup>).

Sur les territoires burgondes parvenus alors à leur extension maximum sur tout le quart sud-est de la Gaule, au terme d'accroissements en théorie respectueux de la légalité romaine (délégation au roi Gondioch des pouvoirs de maître des armées en Gaule par son beau-frère le patrice Ricimer, tout-puissant à Rome après 461; actes d'allégeance à l'empereur d'Orient après 476), s'exerça périodiquement une sorte de double monarchie. Par suite des meurtres ou des hasards dynastiques au sein de la famille royale, en effet, à trois reprises deux frères seuls survivants se partagèrent le pouvoir (jusqu'à ce que la mort de l'un en ramenât la plénitude entre les mains de l'autre): l'aîné siégeait à Lyon, revêtu de l'autorité romaine (Gondioch, mort vers 470, puis son fils Gondebaud, mort

25) TH. PERRENOT, op. cit.; R. SCHMITTLEIN, La frontière entre les Burgondes et les Alamans dans la Haute-Alsace, dans Bull. phil. et hist. du Comité des trav. hist., 1967, I, p. 205-231.

26) A. JACOBS, op. cit., caput V, p. 40.

27) VREGILLE, p. 172.

28) V. P. J., 157, 5-7.

en 516, enfin le fils de celui-ci, Sigismond, tué en 524), le cadet résidait au cœur même du royaume, à Genève (Hilpéric I<sup>er</sup>, frère de Gondioch, mort vers 480, puis Godégisèle, frère de Gondebaud, mort en 500, enfin Godomar, frère de Sigismond, disparu en 534)<sup>29)</sup>.

Dépendant plutôt de ce dernier, la cité de Besançon, bastion nord-est du royaume tourné contre les Alamans, était administrée, selon les lois compilées ou édictées par Gondebaud peu après 500 (*Loi Gombette*), par un comte burgonde ayant la haute main sur les affaires, mais, souci égalitaire, flanqué d'un homologue romain<sup>30)</sup>. Il est bien sûr impossible de fournir pour cette période burgonde le nom d'un comte ayant eu à s'occuper précisément de la *civitas Vesontionensis* ou de la Bourgogne d'outre Saône. Relevons toutefois, parmi la liste des trente-et-un comtes ayant souscrit le *Liber constitutionum* de Gondebaud, des noms que l'on retrouvera plus tard dans les mêmes régions, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle ou au VII<sup>e</sup>, comme Aunemundus, Audericus, Vulfia, et qui pourraient témoigner d'attaches familiales<sup>31)</sup>.

En cette zone de peuplement privilégié par les Burgondes au sein de leur royaume, s'appliqua particulièrement en faveur des colons germaniques un régime d'«hospitalité» atténué, où le propriétaire gallo-romain ne dut céder au Burgonde la moitié (puis les 2/3) des biens-fonds que du seul domaine directement exploité (à bras d'esclaves...), conservant donc la jouissance des domaines exploités à ferme<sup>32)</sup>. Mais, cette part avantageuse faite par les Burgondes aux Gallo-romains transparaît aussi au niveau politique. Nous n'en voulons pour preuve locale que l'évocation pittoresque par la Vie des Pères du Jura d'un grand propriétaire gallo-romain *honore dignitatis aulicæ tumens*, détenteur donc d'une charge à la cour genevoise d'Hilpéric I<sup>er</sup> (et en abusant d'ailleurs pour opprimer ses gens)<sup>33)</sup>.

Ce respect des Burgondes pour les institutions préexistantes, ainsi suggéré en matière politique et juridique en Séquanie, y transparaît-il aussi en matière de religion? On imaginerait volontiers, tout d'abord, que l'hérésie arienne d'origine gothique, dont ils faisaient alors officiellement profession, les ait poussés à des persécutions contre les chrétiens «orthodoxes», comme ce fut le fait d'autres peuples ariens<sup>34)</sup>. Certes, une tension peut se constater dans la hiérarchie religieuse du diocèse: la liste épiscopale reste confuse pour

29) Tout ce passage se borne à résumer ODET PERRIN, op. cit., p. 406-456 et 507-537.

30) Ibid., p. 467-486.

31) *Liber constitutionum* . . . , op. cit., p. 34, souscriptions n° 2, 8, 11, 12 et 21.

32) ODET PERRIN, op. cit., p. 367, au terme d'une démonstration bien menée.

33) V. P. J., 92, 7.

34) En réalité, les Burgondes posent un problème religieux: en 416, ils étaient catholiques et, une fois installés dans la vallée du Rhône, ils devinrent ariens, et même bonosiens; on a donc expliqué cette volte-face par une influence des Goths, L. MUSSET, op. cit., p. 112, n. 1; J. ZEILLER, *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'empire romain*, Paris, 1918, p. 579, n. 3 et p. 580, n. 1 (Bibl. des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 112); A. JAHN, op. cit., t. 1, p. 111-122.

l'époque burgonde (elle ignore par exemple le nom d'Amantius, attesté pourtant vers 500)<sup>35)</sup>, et, surtout, il est tentant de voir en la personne d'un Chelmégésile, qui y figure et fut ensuite rejeté par la tradition bisontine, un évêque au nom gothique, et qui pourrait être un arien installé de force sur un siège<sup>36)</sup> dont, de surcroît, les privilèges métropolitains ont disparu, au profit d'une centralisation lyonnaise: ainsi en témoignent les souscriptions du pasteur bisontin Claude aux conciles tenus dans le royaume à Epaone (517), puis à Lyon (vers 520)<sup>37)</sup>.

Mais, déjà, ces conciles estompent les quelques indices d'une crise religieuse séquanaise: réunis à l'instigation du roi Sigismond, ils rappellent en effet les soucis de réforme et d'action chrétienne de ce roi, converti à l'orthodoxie avec une partie de la famille royale (par exemple, sa cousine Clotilde). C'est là un signe non négligeable de l'influence des dignitaires orthodoxes du royaume, symbolisés par la célèbre figure de saint Avit, véritable conseiller politique des rois burgondes. Ce zèle chrétien de la famille royale trouve son écho dans notre région par la poursuite de l'élan monastique jurassien<sup>38)</sup>. C'est, tout d'abord, le monachisme développé autour de Condat, qui, favorisé par la royauté burgonde (l'oncle de Sigismond, Hilpéric I<sup>er</sup>, dota et honora le monastère)<sup>39)</sup>, vit alors son rayonnement s'amplifier dans la vallée du Rhône et jusqu'en Helvétie: la part des moines du Jura est en effet considérable dans l'établissement solennel voulu par Sigismond d'un monastère chargé de la louange divine perpétuelle, à Saint-Maurice d'Agaune, en 515. L'une des sept *turmae* formées à cet effet ne portait-elle pas le nom de *jurensis*, représentant sans doute un apport direct de Condat, tandis qu'une autre *turma*, qualifiée de *valdensis*, ne rappelait-elle pas le souvenir des moines de Romainmôtier, appelés eux aussi pour peupler Agaune? En revanche, si l'influence du monachisme jurassien sur celui d'Agaune est à peu près évidente, celle d'Agaune sur les pays entre Jura et Saône au VI<sup>e</sup> siècle est très problématique; en particulier, on ignore tout des possessions reçues par Agaune dans le diocèse de Besançon en 515: les noms de Salins, Bracon ou Mièges n'apparaissent pas comme tels avant le X<sup>e</sup> siècle dans des actes authentiques<sup>40)</sup>.

35) VREGILLE, p. 173.

36) ZEILLER, op. cit., p. 580, n. 1; VREGILLE, p. 150, n. 1.

37) VREGILLE, p. 173.

38) Pour plus de détails sur l'essor et l'évolution du monachisme jurassien, cf. MOYSE, p. 56-79.

39) MOYSE, p. 468.

40) Pour plus de détails sur les rapports entre Agaune et la région qui nous occupe ici, cf. MOYSE, p. 70-76. L'examen de l'influence d'Agaune sur le diocèse de Besançon gagnerait sans doute beaucoup à une étude des titulatures anciennes Saint-Maurice qui y apparaissent; à défaut de cette étude, signalons, par exemple, le titre Saint-Maurice attesté dès 893 à *Coldranico* (vraisemblablement Cordonnet, Haute-Saône, canton de Rioz, et non pas Chauvirey, comme l'identifie, à la suite de P.-Fr. Chifflet, le dernier éditeur), cité dans l'acte n° 4 de TH. SCHIEFFER, *Die Urkunden der burgundischen Rudolfinger*, M. G. H., 1977, p. 98-99; cf. aussi ci-dessous p. 479, le lieu-dit Saint-Maurice signalé à Chassey-lès-Montbozon.

Mais le caractère de ce monachisme jurassien évoluait sous l'action de saint Oyend, successeur, après Minausius, des deux fondateurs (vers 485—vers 513) : son abbatiat, au cours duquel les anachorètes devinrent véritablement des moines communautaires (dortoir, réfectoire), fut si marquant que son nom même remplaça bientôt celui de Condat. Et, tandis que brillait au sud ce premier monachisme, un second était né sur la bordure ouest du Jura, à Silèze, où, venu après 450 de Bourgogne (Autun?), imprégné d'usages proches de ceux de Condat, l'ermitte Lautein attira des disciples si nombreux qu'au début du VI<sup>e</sup> siècle ils avaient dû essaimer à Mesmay (?).

Mais les efforts des Burgondes pour s'insérer au mieux dans les mœurs institutionnelles et religieuses du pays, dont ces libres jaillissements monastiques sont le signe, ne suffirent pas à en maintenir entre leurs mains les guides de la domination politique. Depuis le début du siècle, en effet, leurs territoires excitaient la convoitise des Francs de Clovis en pleine expansion. Mais il ne fallut pas moins de trois campagnes militaires, en 500, 523 et 534, pour que Clovis, tout d'abord, forçât Gondebaud à s'allier à lui (mariage de Clotilde; campagne contre les Wisigoths), puis, que ses fils, Clodomir, Childeberr, Clotaire et, plus tard, Thierry, vinsent progressivement à bout de la conquête du royaume de leurs cousins burgondes, Sigismond, puis Godomar <sup>41</sup>).

Les pays séquanais subirent dès lors pleinement la troisième vague, franque, de leur germanisation. Sans réticence notoire d'abord, à en juger du moins sur les rares indices qui, de ce VI<sup>e</sup> siècle, le plus obscur sans doute de l'histoire comtoise, ont pu nous parvenir; ainsi, de la présence régulière des évêques de Besançon aux conciles tenus de 549 à 585 à Orléans, Paris, Mâcon ou Lyon, successivement Urbicus, Tetradius et Silvester, ce dernier connu en outre par une inscription qui permet de fixer le terme de son épiscopat à 592—595 <sup>42</sup>). Pour le reste, nous ne pouvons qu'évoquer ici les répercussions des avatars dynastiques mérovingiens <sup>43</sup>).

Pendant une génération, la région fut le lot des rois d'Austrasie, descendants de Thierry, l'ambitieux Théodebert (534—547), puis son fils Théodebald. Très passagèrement (555—561) intégrée dans l'éphémère royaume unifié de Clotaire I<sup>er</sup>, elle fut, à la mort de celui-ci, dévolue à son fils Gontran, qui, de 561 à 592, régna sur un vaste ensemble burgondo-orléanais. Mais, en matière d'influence, cette conjonction changeait d'autant moins de choses que, dès 592, la Bourgogne se retrouva officiellement sous la

41) Lire le détail de ces luttes dans ODET PERRIN, *op. cit.*, p. 507—540.

42) VREGILLE, p. 174—175.

43) Pour le détail des partages mérovingiens, il faut, bien sûr, se reporter à : E. EWIG, *Die fränkischen Teilungen u. Teilreiche, 511—613*, dans *Akademie der Wissenschaften u. der Literatur in Mainz. Abh. der geistes- u. sozialwissenschaftlichen Klasse*, Jahrg. 1952, Nr. 9, p. 651—715, et, *Die fränkischen Teilreiche im 7. Jahrhundert, 613—714*, dans 22. Jahrg. *Trierer Zeitschrift für Geschichte u. Kunst des Trierer Landes*, Heft 1—2, p. 85—144 (ci-après désignés par les termes de : Ewig I, et : Ewig II).

domination de la lignée austrasienne, dont Gontran, très tôt, avait fait son héritière, en la personne de Childeberr II († 595), puis de son fils Thierry II, tous deux sous la coupe de leur mère et grand-mère Brunehaut.

Le véritable changement d'influence n'eut lieu qu'en 613, lorsque la maison neustrienne l'emporta définitivement, absorbant, avec l'Austrasie, la Bourgogne, et celle-ci même prioritairement, comme le révèlent les derniers partages mérovingiens effectués entre 639 et 679: c'est toujours à la Bourgogne, et non à l'Austrasie, que la Neustrie se trouve unie sous un même roi. Mais, tout au long d'un VII<sup>e</sup> siècle nettement mieux documenté pour nous que le précédent, ces rattachements successifs à l'Austrasie, puis à la Neustrie, d'un retentissement certain, on le verra, sur certains aspects religieux de l'histoire comtoise, n'empêchèrent en rien l'ensemble burgonde de conserver une indéniable autonomie. Ainsi en témoigne la liste des quelque dix maires du palais connus qui, sauf entre 627 et 642, eurent, de la fin du VI<sup>e</sup> au début du VIII<sup>e</sup> siècle, la charge locale du royaume bourguignon<sup>44</sup>). Au sein de celui-ci, notre région doit désormais perdre sa désignation romaine de «cité» au profit de la nouvelle circonscription, dont elle paraît relever dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle, le *pagus* d'Escuens et Outre-Jura.

Un examen, auquel nous nous sommes livré en son temps et que nous ne reprendrons pas ici<sup>45</sup>), de la documentation comparée livrée sur cet *honor* et ses divers titulaires par la chronique du pseudo-Frédégaire, d'un côté, et par la *Vita Columbani* de Jonas de Bobbio, de l'autre, laisse en effet entrevoir la constitution, durant la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle au moins, à cheval sur les deux versants du Jura, d'une sorte de marche militaire, sous le commandement d'un *dux*, dont l'autorité est attestée par une dizaine de titulaires repérés dès avant 590 et jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle: Theudedefredus (I) († 590)<sup>46</sup>), Wandalmarus (I) († 603/604)<sup>47</sup>), Protadius († 604/605)<sup>48</sup>), Eudila (jusqu'en 613/614)<sup>49</sup>), Herpo († 613/614)<sup>50</sup>), Waldelenus (après 614 – avant 636)<sup>51</sup>),

44) Warnacharius (I) († 598/599), franc, EWIG I, p. 707, n. 3-4; Bertoaldus († 603/604), franc, *ibid.*; Protadius, romain († 604/605), *ibid.*; Claudius (à partir de 604/605), romain, *ibid.*; Warnacharius (II) († 626/627), franc, *ibid.*; Flaochadus (dès 642), franc, EWIG II, p. 118-119; Radobertus (?) (cité en 654), franc, *id.*, p. 119-120; Ebroinus (664/665-680), franc, *id.*, p. 123-129; Nordeberrus (dès 687), fidèle de Pépin II, *Liber historiae Francorum*, éd. B. KRUSCH, dans M. G. H., S. R. M., t. II, 48, p. 323; Drocus/Drogo (vers 697-708), fils de Pépin II, EWIG II, p. 142-143.

45) MOYSE, p. 96, n. 2.

46) *Chronicarum quae dicuntur Fredegarii scholastici libri IV*, éd. B. KRUSCH, dans M. G. H., S. R. M., t. II (ci-après abrégé: *Fredeg.*), IV, 13, p. 127.

47) EWIG I, p. 707, n. 3.

48) *cf. ci-dessus*, n. 44.

49) EWIG I, *loc. cit.*

50) *Ibid.*

51) MOYSE, p. 96, n. 2.

Chramnelenus (connu de 636 à 642)<sup>52</sup>), Wandalmarus (II) (cité en 653/654)<sup>53</sup>) et Theudefridus (II) (sous Ebroïn)<sup>54</sup>). Ajoutons que, dans cette marche jurassienne, en dehors de ces *duces*, étaient actifs des *comites*: Frédégaire nous en fait connaître trois au moins, Abbelenus et Herpinus en 609/610<sup>55</sup>) (ce dernier, à nouveau nommé en 613/614<sup>56</sup>), pouvant être le futur *dux* Herpo) et, en 642, Bertharius<sup>57</sup>). Cette marche s'étendait tant au delà du Jura (Outre-Jura, autour d'Avenches, Orbe et Sion) qu'en deçà (Escuens, englobant la majeure partie du diocèse de Besançon). La zone cisjurassienne, gouvernée de Besançon, y constituait, bien sûr, tout à la fois un terrain de repli et une base de contre-attaque contre les agressions venant alors de l'est, de nouveau celles des Alamans.

À la charnière des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles une recrudescence de leurs incursions se produit en effet, non seulement vers Avenches en 610, le fait est connu<sup>58</sup>), mais jusqu'au nord de notre région, vers Luxeuil, au témoignage de Jonas de Bobbio, qui y mentionne la présence de *Suevi* entre 590 et 610<sup>59</sup>). Au même moment, apparaît dans les textes une nouvelle tribu germanique, celle des Warasques, originaire de Bavière aux dires de la *Vita Ermenfredi* – dont l'ancienneté et la véracité ne sont pas évidentes –, et localisée par elle entre Mandeuire, Cusance et Rantechaux<sup>60</sup>). Leur établissement y était sans doute d'assez fraîche date. Lorsque Eustasius, se rendant en Bavière précisément, entreprit leur évangélisation, en 614–615, il trouva en effet devant lui non seulement des tenants du bonosisme et du photinisme, mais encore des païens<sup>61</sup>): dans un pays comme le diocèse de Besançon, où la christianisation était une tradition déjà séculaire, on concevrait mal que ce paganisme fût d'importation très ancienne et qu'il eût pu résister longtemps. La réalité est donc que ces Warasques, en ce début du VII<sup>e</sup> siècle, étaient assez récemment arrivés de Bavière. C'est d'ailleurs en Bavière, où elle était une importation de Lombardie<sup>62</sup>), que l'hérésie bonosienne avait dû les toucher, car il serait extraordinaire que cet-

52) Ibid.

53) EWIG II, p. 126, n. 161.

54) Ibid.

55) FREDEG., IV, 37, p. 138.

56) FREDEG., IV, 43, p. 142; cf. aussi en 613 un Erpo, *comestabilis de pago Ultrajorano*, ibid, 42, p. 141.

57) FREDEG., IV, 90, p. 167.

58) FREDEG., IV, 37, p. 138.

59) *Vitae Columbani abbatis discipulorumque ejus libri II*, éd. B. KRUSCH, dans M. G. H. in usum scholarum, Hanovre-Leipzig, 1905 (ci-après abrégé: V. COL.), I, 8, p. 167, l. 1.

60) *Vita Ermenfredi* (B. H. L. 2608), dans *Acta sanctorum*, 3<sup>e</sup> éd., Paris-Rome, 1863–1867, Sept., VII, p. 107, 1–3, p. 108, 4 et 10; sur la valeur discutable de cette *Vita* (ci-après abrégée V. ERM.), cf. MOYSE, p. 48. – Rantechaux, Doubs, canton de Vercel-Villedieu.

61) V. COL., II, 8, p. 243–244; MOYSE, p. 94, n. 4.

62) ZEILLER, op. cit., p. 579, n. 2–3.

te même hérésie, attestée au V<sup>e</sup> siècle chez les Burgondes, eût survécu en *Burgundia* un siècle au moins, et que ce fût donc une fois établis sur le Doubs que ces *Warasci* l'eussent contractée.

Quant à l'allusion de la *Vita Ermenfredi* à une première défaite devant les Burgondes, elle pourrait se référer au refoulement des Alamans par les Burgondes à la fin du V<sup>e</sup> siècle, évoqué plus haut, tandis que la seconde poussée, couronnée de succès, concorderait avec les raids alamans attestés à la charnière des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles. Mais il ne s'agit certes pas ici d'assimiler l'ethnie représentée par les Warasques à celle des Alamans, comme on serait tenté de le faire <sup>63)</sup> en se fondant sur la seule coïncidence chronologique entre l'apparition des Warasques dans les textes et le déclenchement des raids alamans vers 600, connus par ailleurs. Ce qui s'y oppose est, bien sûr, l'origine bavaroise que leur prêtent les textes et, semble-t-il, la consonance même de leur nom, assimilable à celui des *Naristae* ou *Varistae* de Tacite <sup>64)</sup>. Tout au plus peut-on penser à une communauté de destin entre Alamans et Warasques, ceux-ci profitant de la percée de ceux-là pour franchir Rhin puis Doubs. Quoi qu'il en soit, c'est bien là l'ultime vague décelable d'un processus de germanisation subi durant un siècle et demi au moins, au terme duquel la Cisjurane, ayant à cet égard amplement comblé son retard primitif, apparaît comme un véritable réceptacle d'ethnies. Mais, en cet amalgame de populations finalement observable au VII<sup>e</sup> siècle, et, archéologiquement parlant, jusqu'au VIII<sup>e</sup>, quelles étaient l'importance et la solidité d'implantation de chaque groupe, quels rapports de force pouvaient-ils entretenir entre eux, quel effet enfin ces apports, parfois païens et parfois ariens, ont-ils eu sur la christianisation activement menée au V<sup>e</sup> siècle?

Détenteurs définitifs de l'autorité sur cette marche, les Francs se trouvaient pourtant confrontés, davantage encore que les Burgondes précédemment évincés, à une situation humaine qui leur était défavorable. En premier lieu, leur implantation archéologique y apparaît nulle, ou presque. Ainsi, pour le Doubs et le Jura, pas de trouvailles franques caractéristiques <sup>65)</sup>. De même en Haute-Saône, seule une région très limitée semble avoir fourni quelques objets francs, celle de Montarlot-lès-Champlitte et Fouvent: encore faudrait-il y conclure à des commandements francs à la tête de garnisons burgondes <sup>66)</sup>. Il n'est donc pas douteux que les Francs n'ont pas véritablement influé sur le peuplement séquanais.

63) Telle semble bien la tendance, de moins en moins nuancée, qui, de PERRENOT, op. cit., se retrouve dans CHAUME, op. cit., II<sup>1</sup>, p. 120, et enfin chez L. MUSSET, op. cit., p. 134 et 178.

64) L'allusion la plus récente aux origines ethniques des Warasques semble celle de E. ZÖLLNER, *Die Herkunft der Agilulfinger*, dans *Zur Geschichte der Bayern*, Darmstadt, 1965, p. 119 (et n. 47).

65) C'est ce qui ressort du répertoire cité de J. G. Ebersolt: mais il est permis de discuter et du but poursuivi par ce répertoire, et de la typologie y employée.

66) A. THEVENIN, *Les cimetières mérovingiens de la Haute-Saône*, Paris, 1968, notamment sous le n° 23. — Montarlot et Fouvent, Haute-Saône, canton Champlitte.

Il n'en est pas de même des autres vagues germaniques, et de la vague alamanne tout d'abord. Présents, on l'a vu, dès la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, ces Alamans arrivent encore au début du VII<sup>e</sup>. Certes, cette présence fut intermittente et contrariée. Malgré tout, outre le sud de la région, où des Alamans auraient au moins laissé leur nom <sup>20)</sup> (Scotingi = Escuens, mais, précisément, le caractère alaman de ce toponyme est douteux), il semble possible d'isoler un territoire où des influences alamanes apparaissent dans le matériel archéologique connu, celui qu'embrassent la boucle du Doubs et la porte de Belfort, ce qui ne devrait pas surprendre, puisque là se trouve le passage obligé des incursions alamannes évoquées plus haut. Là, si les origines alamannes de la population warasque sont, on l'a vu, loin d'être assurées, quelques découvertes semblent bien relever du domaine artisanal alaman: à Bourogne et Chagey <sup>67)</sup>, par exemple, et, dénotant une poussée assez profonde vers l'ouest, à Chassey-lès-Montbozon (sablière de Bonnal), dans les fondations récemment dégagées et fouillées d'une chapelle que le matériel retrouvé permet de dater des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles et, indice d'ancienneté intéressant, localisée en un lieu-dit Saint-Maurice (sur le cadastre moderne bien sûr, d'où le problème qui se pose de la date exacte d'adoption de cette titulature) <sup>68)</sup>. Mais, comme en témoigne, par exemple, le succès rapide, entre 614 et 629, de l'évangélisation des Warasques par Eustasius, c'est-à-dire, on le verra, par le monachisme irlandais soutenu par le pouvoir neustrien, ces Alamans, ou ces Germains non Burgondes, n'ont pas dû constituer longtemps une gêne pour la domination franque.

La population burgonde, elle, se montra moins patiente. De fait, les caractères originaux de ce peuple, le moins faiblement implanté, en définitive, de tous ces immigrants germaniques, persistèrent jusqu'à l'époque carolingienne: par exemple leurs lois, dont l'application est encore mentionnée au IX<sup>e</sup> siècle, par Agobard <sup>69)</sup>. Sans doute est-ce cette imprégnation burgonde qui se traduit dans les faits ponctuels du siècle par trois sursauts de «nationalisme» burgonde contre le pouvoir neustrien. D'abord, au lendemain de l'annexion facile de la *Burgundia* par Clotaire II, entre 613 et 616, par la révolte et les complots d'une faction burgonde conduite par le patrice Aletheus (il descendait de la famille royale burgonde), l'évêque de Sion Leudemundus et le *dux in pago Ultrajurano* Eudila, burgonde par exception. Le complot échoua, mais Leudemundus fut traité avec douceur par Clotaire, cela sur intervention de l'abbé de Luxeuil, Eustasius <sup>70)</sup>, ce qui montre que, dans la région, existait un courant favorable, et que le roi n'était pas en mesure de réprimer ces mouvements locaux. Cette opposition apparaît encore en 626/627: après la mort du maire du palais de Bourgogne Warnacharius (II), Clotaire dut se

67) Bourogne, Territ. de Belfort, canton Delle; cf. THEVENIN, op. cit., p. 113, n. 1; Chagey, Haute-Saône, canton Héricourt, *ibid.*, p. 45 (plaque trapézoïdale identifiée p. 123).

68) Cf. comptes-rendus sommaires de cette importante fouille récente dans Gallia, t. 26 (1968), p. 437-440; 28 (1970), p. 350-351; 30 (1972), p. 424-426; 32 (1974), p. 417; 34 (1976), p. 430. Chassey-lès-Montbozon, Haute-Saône, canton de Montbozon.

69) L. MUSSET, op. cit., p. 114.

70) FREDEG., IV, 43-44, p. 142-143.

résigner à ne pas lui donner de successeur, cela pour répondre aux vœux des grands de *Burgundia* 71). Le dernier sursaut burgonde eut lieu en 642, quand la reine Nantilde rétablit un maire du palais en Bourgogne, en la personne du franc Flaochad. Aussitôt un parti burgonde se souleva, sous la conduite du patrice Willebaldus, descendant, semble-t-il, des anciens rois burgondes. Ce soulèvement se termina par une véritable bataille sous les murs d'Autun, où les Burgondes furent défaits 72).

Quoi qu'il en soit de ces sursauts burgondes malheureux, nulle implantation germanique ne semble avoir suffi à modifier de façon décisive le vieux fonds de population gallo-romaine du pays, si bien qu'un motif essentiel du succès du pouvoir franc minoritaire sur cette population traditionnelle majoritaire doit être recherché dans l'alliance que les Mérovingiens nouèrent dans la pratique avec les couches dominantes de cette population, l'aristocratie, au niveau de laquelle se constate une indéniable permanence gallo-romaine. Il ne faudrait pourtant pas s'imaginer que les dignitaires mérovingiens du *pagus ultrajoranus* (et *Scodingorum*) furent avant tout choisis parmi les Gallo-romains: le pouvoir politique, autant que faire se pouvait, était confié à des Francs. Ainsi, parmi les *duces* connus au VII<sup>e</sup> siècle, plus de moitié furent francs: Theudfredus (I) 46), Wandalmarus (I) 47), Herpo 50), Wandalmarus (II) 53) et Theudefridus (II) 54). Il reste que l'un d'eux fut burgonde, Eudila 49), et trois autres romains, Protadius 48) et, plus tard, Waldelenus et Chramnelenus 51). Précisément, ce que nous savons des familles de ces derniers *duces* permet, pour une fois, de saisir de près la continuité de l'aristocratie gallo-romaine aux rênes du pouvoir dans les pays du Jura et les liens tissés avec le pouvoir mérovingien.

Le premier *dux* gallo-romain connu, Protadius, déjà maire du palais sous Thierry II, et en grande faveur auprès de Brunehaut, fut assassiné au bout d'un an par l'armée royale révoltée (605) 73). Mais sa famille était bien établie dans son *pagus*, car il est vraisemblable que l'évêque de Besançon, Protade, connu en 614, en faisait partie 74).

La même continuité gallo-romaine au pouvoir, en même temps que la fusion avec les nouvelles ethnies, se reconstituent dans la famille de Waldelenus, connue par ses rapports étroits avec le colombanisme. Dans cette famille, romaine au moins par la mère Flavia, Waldelenus le père, et le second fils, Chramnelenus (noms à première vue révélateurs d'attaches germaniques, mais Frédégaire précise sans équivoque possible la qualité de *romanus* de Chramnelenus), furent, on l'a vu, successivement, gouverneurs de la marche jurassienne, de 615 à 650 environ. Le fils aîné lui, Donat, dû à l'intercession de Colomban et son filleul, devint le premier grand pasteur connu de Besançon, entre 625 et 660 environ. Mais ce personnage n'est pas la seule illustration chrétienne de la famille: Flavia fonda Jussa-Moutier à Besançon, dont sa fille Sirudis fut la première abbesse, tandis que

71) FREDEG., IV, 54, p. 147-148.

72) FREDEG., IV, 89-90, p. 165-168.

73) FREDEG., IV, 26-27, p. 131-132.

74) VREGILLE, p. 177-179.

Chramnelenus restaurait Romainmôtier <sup>75)</sup>. Le tableau généalogique de cette importante famille peut en définitive se restituer ainsi :

Waldelenus (attesté dès 590–597) <sup>76)</sup>  
*dux in pago Ultrajorano* (après 614– avant 636) <sup>77)</sup>  
 inhumé à Saint-Paul de Besançon <sup>78)</sup>  
 épouse  
 Flavia (attestée dès 590–597) <sup>76)</sup>  
 fonde Jussa-Moutier après la mort de son mari <sup>79)</sup>

Donatus, fils aîné  
 né en 590–597 <sup>76)</sup>  
 moine à Luxeuil <sup>80)</sup>  
 évêque de Besançon (625–660 environ) <sup>81)</sup>  
 fonde Saint-Paul (vers 625–630) <sup>82)</sup>  
 y est inhumé <sup>78)</sup>

Chramnelenus, *romanus* <sup>83)</sup>  
*dux in pago Ultrajorano* (avant 636– après 642) <sup>84)</sup>  
*construxit* Romainmôtier <sup>85)</sup>  
 épouse Ermentruda <sup>86)</sup>

Deux filles <sup>87)</sup>, dont : Sirudis <sup>88)</sup>  
 abbesse de Jussa-Moutier  
 († avant 655–660) <sup>89)</sup>

75) Sur l'action religieuse de cette famille, cf. VREGILLE, p. 182–185, et MOYSE, p. 372–375.

76) La première attestation du fils aîné, Donat, est de 626/627 (concile de Clichy) : si l'on déduit les 30 ans de l'âge épiscopal canonique, on obtient 597, ce qui concorde parfaitement avec les dates de séjour à Luxeuil de Colomban (auquel recoururent Waldelenus et Flavia pour obtenir une progéniture, V. COL., I, 14), entre 590 et 610, MOYSE, p. 83 ; à l'exception du nom de Sirudis, tous les liens de parenté sont donnés par V. COL., loc. cit.

77) MOYSE, p. 96, n. 2.

78) VREGILLE, p. 182–183.

79) V. COL., I, 14, p. 176, l. 11–12 ; MOYSE, p. 405.

80) Ibid., p. 175, l. 19.

81) Donat est attesté du concile de Clichy, déjà cité, jusqu'à l'acte de 658 par lequel Adalsinda, sœur de Waldelenus, abbé de Bèze, et fille d'Amalgarius et Aquilina, cède à son frère le *monasterium Dornatiacum*, acte transmis par la Chronique de Bèze, éd. J. GARNIER, Dijon, 1875, p. 240–241.

82) V. COL., I, 14, p. 175, l. 22 – p. 176, l. 1 ; et VREGILLE, p. 182.

83) FREDEG., IV, 78, p. 160, l. 3.

84) Ibid., loc. cit. (636/637) et 90, p. 166–167 (642).

La preuve des alliances entre de telles familles et le pouvoir mérovingien réside dans le soutien que Chramnelenus apporta en 642 au maire du palais de Bourgogne pour mater à Autun le soulèvement burgonde<sup>84</sup>). Bien plus, de telles alliances survivaient aux changements dynastiques, un même dignitaire pouvant servir successivement Brunehaut, puis Clotaire II; ainsi l'évêque Protadius, qui dut sans doute son siège à cette reine, mais dont la *Vita* a gardé aussi le souvenir de relations amicales avec ce roi<sup>90</sup>). Cette permanence des mêmes familles est telle que, plus que d'un recours de ces familles au pouvoir mérovingien, il convient de parler d'un recours obligé du pouvoir mérovingien à ces familles, sans lesquelles contrôler un pays eût été impossible. Tactique d'autant plus nécessaire que leurs ramifications familiales dépassaient le cadre local.

Un apparemment de la famille des *duces* d'Outre-Jura a en effet été avancé avec au moins deux autres familles où se rencontrent des homonymes: mais est-il besoin d'insister sur la prudence qu'il convient d'observer en matière d'homonymie? Malgré tout, l'une de ces familles, selon les hypothèses du chanoine Chaume<sup>91</sup>), — qui ont toute la fragilité de la problématique *Vita Ermenfredi* sur laquelle elles reposent —, serait celle d'Ermenfroi, moine à Luxeuil sous Walbert (après 629), et premier abbé de Cusance restauré par ses soins et ceux de son frère Waldalenus, référendaire à la cour de Clotaire II (613–629), tous deux fils d'un Ermenricus et d'une Waldalena, d'origine warasque<sup>92</sup>); l'autre famille apparentée à celle de Donat, selon la *Chronique* de Bèze du XII<sup>e</sup> siècle (et contrairement à la tradition bisontine, qui établit ici une nette séparation entre les deux familles)<sup>93</sup>), serait, outre-Saône, celle du premier abbé de Bèze, Waldalenus, fils des fondateurs, Aquilina et Amalgarius, et frère d'Audalricus, ces deux derniers personnages successivement *duces in Burgundia*. Un dernier membre de cette famille proche de Bèze est encore connu en la personne d'Adalsinda qui, en 658, fit donation à son frère Waldalenus du monastère non identifié de *Dornatiacum* (diocèse de Besançon), à la tête

85) V. COL., I, 14, p. 176, l.6–8.

86) F. PRINZ, *Frühes Mönchtum im Frankenreich*, Munich-Vienne, 1965, p. 150, n. 141.

87) V. COL., I, 14, p. 176, l.9.

88) MOYSE, p. 373, n. 2.

89) Date vraisemblable de la *Regula Donati*, adressée à une abbesse de *Jussanum* qui n'est plus Sirudis, mais Gauthstrudis, cf. MOYSE, p. 121.

90) VREGILLE, p. 178.

91) CHAUME, op. cit., II<sup>1</sup>, p. 211–212.

92) V. ERM., 3–5, p. 107–108.

93) Cf., par exemple, J. J. CHIFFLET, *Vesontio...*, Lyon, 1618, II, p. 155–156.

duquel elle se trouvait jusqu'alors. La généalogie de cette famille, étrangement parallèle à celle de Donat, serait la suivante :

	Amalgarius <i>dux in Burgundia</i> (attesté de 629 à 642) <sup>94)</sup> fondateur de l'abbaye de Bèze avec son épouse Aquilina <sup>95)</sup>
—	Audalricus <i>dux</i> après son père <sup>96)</sup>
—	Waldalenus moine à Luxeuil <sup>96)</sup> abbé de Bèze (attesté en 658 et 677) <sup>97)</sup>
—	Adalsinda abbesse de <i>Dornatiacum</i> jusqu'en 658 <sup>95)</sup>

Mais, en dehors de ces familles aux ramifications étendues, pour contrôler le *pagus* d'Escuens, le pouvoir mérovingien s'appuyait aussi sur les responsables de la christianisation, eux-mêmes liés à ces familles. Perturbée au cours du VI<sup>e</sup> siècle, cette christianisation reprit activement dès la fin du siècle. Tandis que le catalogue épiscopal se trouvait dès lors régulièrement tenu, et peut-être même étoffé en un *Bisontinorum antistitum chronicon* par les soins de l'évêque Terniscus<sup>98)</sup>, qui serait alors le précurseur de l'historiographie et de l'hagiographie bisontines, dès Protade, au moins, les pasteurs bisontins retrouvèrent leur prééminence métropolitaine, à en juger par leur rang dans les souscriptions conciliaires ou des privilèges épiscopaux : Protade au concile de Paris en 614, Donat à ceux de Clichy (626/627) et Chalon (650), et dans les privilèges pour Rebais (637) et Saint-Maur (645), et Terniscus à Mâlay (679/680)<sup>99)</sup>.

Bien plus, leurs soucis règlementaires se traduisirent dans l'élaboration par Protade d'un Rituel (perdu à l'exception du *Prologue*), destiné à unifier les usages liturgiques de

94) FREDEG., IV, 58, p. 150 (629/630) et 90, p. 166 (642).

95) Donation de 658, citée ci-dessus, n. 81.

96) CHRONIQUE DE BÈZE, op. cit. Ces précisions ne sont pas vérifiables. En particulier, FREDEG., IV, ne souffle mot d'un *dux in Burgundia* Audalricus. Mais A(u)dalricus est cité comme frère d'Adalsinda dans la donation de 658, et ce nom ne devait pas être inconnu en *Burgundia*, depuis le comte Audericus, dont la souscription s'est conservée dans le LIBER CONSTITUTIONUM, op. cit., p. 34, n° 11.

97) Donation de 658, citée ci-dessus, et acte de 677 dans PERTZ, Diplomata . . ., M. G. H., Diplomatum, t. 1, Hanovre, 1872, n° 46.

98) Tradition publiée par CHIFFLET, op. cit., II, p. 165, qui démarque, comme il en a l'habitude dans son livre, les *Gesta Crisopolitanae Ecclesiae* du début du XV<sup>e</sup> siècle, attribuables à un certain Guido, moine de Saint-Paul de Besançon, Paris, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1696.

99) Cf. références dans VREGILLE, p. 177-179, 182-187 et 201.

son chapitre <sup>100</sup>). D'alors encore date la fortune temporelle de la cathédrale de Besançon, dotée sous Donat, successeur de Protade, de domaines à Arlay et Domblans <sup>101</sup>), dans cet Escuens producteur de sel où elle resta implantée jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle au moins <sup>102</sup>). En revanche, elle ne parvint pas à s'imposer en territoire warasque, vers Cusance, d'où l'évinça la jeune influence luxovienne <sup>103</sup>).

Le moteur principal de la christianisation restait en effet, comme au V<sup>e</sup> siècle, le monachisme: c'est sur lui que s'appuyait en priorité le pouvoir royal, tant le vieux monachisme jurassien, encore favorisé en 698-699 par Childebert III <sup>104</sup>) au moins, qu'un tout nouveau monachisme, fort différent, et dans son implantation première aux confins septentrionaux de la région, et dans ses usages de coloration irlandaise, et dans son rayonnement finalement étendu à toute la Gaule <sup>105</sup>). C'est en effet au pied des Vosges qu'il prit naissance dans le dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle, quand, voyageant pour le Christ depuis l'Irlande pour évangéliser le monde, Colomban et ses compagnons obtinrent du souverain, bourguignon ou austrasien, concerné la permission d'établir leur communauté, vite florissante, à Annegray, puis à Luxeuil et à Fontaine-lès-Luxeuil. C'était là une région certes fort dépeuplée au sortir des troubles des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles, puis des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles, mais où, néanmoins, déjà, une expérience monastique celtique préexistait, à *Salicis* (Saulx?), sous un certain Carantoc, vite oblitérée par celle de Colomban.

La nouveauté des usages luxoviens, où, sans doute dès avant 610 (départ de Colomban), les codifications éthiques d'Irlande se trouvèrent assises sur les réglementations communautaires de saint Benoît en provenance de la cour pontificale, explique les débuts brillants du colombanisme, attestés par son succès auprès de l'aristocratie locale lui confiant dès les origines la formation spirituelle et intellectuelle de ses enfants, tel Donat, fils du gouverneur du pays. En réalité, la véritable expansion de ce monachisme est postérieure à Colomban, et suit en définitive la courbe de la faveur politique dont jouirent les responsables luxoviens. Les contacts de Colomban avec la cour burgondo-austrasienne de Brunehaut se détériorèrent en effet vite: incompatibilité de caractère, mais, surtout, de mœurs institutionnelles par rapport à la hiérarchie ecclésiastique gauloise tenue à l'écart par ces Irlandais habitués à la suprématie de l'ordre régulier sur l'ordre séculier, et même à leur confusion, réalisée peu après à Besançon, quand Donat devint évêque. Cette détérioration aboutit à l'expulsion de Colomban en 610, ne laissant derrière lui que les trois établissements primitifs.

100) B. DE VREGILLE, Le «Rituel de saint Prothade» et l'Ordo canonicorum de Saint-Jean de Besançon, dans *Revue du moyen âge latin*, t. 5 (1949), p. 97-114.

101) VREGILLE, p. 187.

102) C'est ce qui ressort des diplomes I-II et IV cités dans MOYSE, p. 25.

103) V. ERM., 7-8, p. 108.

104) MOYSE, p. 469.

105) Pour plus de détails sur le monachisme colombanien dans le diocèse de Besançon, cf. MOYSE, p. 83-104 et 369-387.

Ce n'est qu'au renversement de la prépondérance austrasienne en 613 par la Neustrie de Clotaire II, protecteur de Colomban contre Brunehaut, que les moines de Luxeuil, fort en cour auprès de l'aristocratie neustrienne, durent leur fortune. Ce n'est donc que sous l'abbatiate d'Eustasius (vers 612-629) et, les oppositions doctrinales ne s'étant apaisées qu'après 627, plus encore sous celui de Walbert (629-670), poursuivi par Ingofroi, que l'on assiste à la floraison véritable du colombanisme. Et, tandis qu'affluaient à Luxeuil non plus seulement les enfants de l'aristocratie bourguignonne (Eustasius lui-même), mais dès lors aussi d'Austrasie (saint Germain; les fondateurs de Remiremont) et de Neustrie (Walbert), et jusqu'à l'apogée du rôle politique de Luxeuil en 673-675, véritable prison d'Etat de Childéric II pour y enfermer Ebroïn et Léger, ainsi se présentent les fastes colombaniens limités à la région comtoise: en 614-615 naît à Cusance une éphémère communauté de moniales, résultat de l'évangélisation en territoire warasque d'Eustasius, initiateur du colombanisme féminin, établissement relayé avant 629 par un monastère d'hommes sous Ermenfroi, vite dominé par Luxeuil; vers 625-630 Donat, devenu évêque, érige Saint-Paul à Besançon et, quelques années plus tard, toujours à Besançon, sa mère institue Jussa-Moutier. Citons encore, aux confins helvètes, la restauration de Romainmôtier par le frère de Donat, Chramnelenus, avant 642 et, vers 660, la fondation par saint Germain de Moutier-Grandval.

Là, en effet, se borne une liste authentique des fondations luxoviennes comtoises. Les origines de Lure ou de Saint-Ursanne, légendairement situées au moment du départ de Colomban vers Bobbio, nous sont en vérité inconnues avant le IX<sup>e</sup> siècle, mais certaines expériences monastiques n'y sont pas impensables au VII<sup>e</sup>. Tout aussi mal connues sont les origines de Baume-les-Dames, dont il est impossible de décider si elles remontent vraiment au deuxième tiers du VII<sup>e</sup> siècle ou au troisième du VIII<sup>e</sup> seulement, tout reposant ici sur la *Vita Ermenfredi*, dont la véracité, on l'a vu à plusieurs reprises déjà, n'est pas évidente. Encore ne sont-ce là que les moins fantaisistes parmi les attributions colombaniennes jadis aventurées.

Cette prise directe du colombanisme en ces régions, finalement réduite à six ou sept établissements, dont deux ou trois seulement importants, contraste donc fort avec la pluie contemporaine sur le reste de la Gaule des fondations irlandaises. Plutôt que d'un terrain où s'épanouit largement le monachisme, notre région offre donc davantage l'aspect d'un creuset où se préparent les moines pour essaimer au loin.

Il n'est que juste, en revanche, pour compléter cette vue de la christianisation monastique, en deçà du Jura sous la domination franque, d'évoquer un regain de l'influence bourguignonne <sup>106</sup>. Non que les attributions à Gontran des origines de Saint-Amour ou

106) Pour les justifications et précisions sur l'influence bourguignonne, en matière monastique, dans le diocèse de Besançon, aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, notamment à propos des relais entre Agaune et Dijon ou Chalon, cf. MOYSE, p. 74-76 et 79-81.

Baume-les-Dames, et à Brunehaut celles de Colonne, soient recevables. Mais on peut faire remonter à l'action des rois mérovingiens de Bourgogne, et principalement à Gontran, l'établissement de relais appartenant soit à Saint-Maurice d'Agaune, soit à un monastère bourguignon, Saint-Bénigne de Dijon en l'occurrence, à Orbe et Pontarlier (Saint-Bénigne), La Chaux et Usier (Agaune), Bulle ou Boujailles (Saint-Bénigne), Aresches (Agaune), Paroy ou Aiglepierre (Saint-Bénigne), et Chamblay (Agaune). Ces stations alternaient donc sur la voie reliant, à travers le Jura, le Valais (où Gontran voulait apparaître comme le successeur des rois burgondes et trouver un appui contre les Lombards), et la Bourgogne, où, en 584, le même Gontran fondait, dans le *suburbium* de Chalon (zone relevant alors, semble-t-il, du diocèse de Besançon)<sup>107</sup>, le monastère de Saint-Marcel, placé en confraternité avec celui d'Agaune, tandis que les dotations de ce roi furent nombreuses en faveur de l'église Saint-Bénigne de Dijon (sans que, toutefois, des moines y soient attestés avant 620-630).

Surtout, concernant les monastères féminins, c'est une authentique influence bourguignonne que celle de Bèze (et même colombanienne au second degré), responsable de la fondation en Attuyer, mais dans le diocèse de Besançon, de l'obscur *Dornatiacum* disparu dès 658<sup>108</sup>, ou que celle de Flavigny, colombanienne au troisième degré, à qui on peut attribuer la fondation du monastère de Faverney, au début du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>109</sup>. Quant à Château-Chalon, rien n'empêche d'y voir aussi une fondation bourguignonne du VII<sup>e</sup> siècle avancé<sup>110</sup>. C'est donc, au total, par une douzaine de nouvelles communautés monastiques, urbaines ou rurales, masculines ou féminines, que la christianisation s'est trouvée, au cours du VII<sup>e</sup> siècle, étendue à toute la moitié nord de la Cisjurane, ne fût-ce que par l'usage et la diffusion de règles de conduite communautaire exemplaires. Ces usages, il faut se les représenter d'une foisonnante diversité alors, car chaque monastère puisait dans les recueils de Colomban, de Benoît, des Provençaux (Césaire) ou des Orientaux, pour se composer un code particulier bien adapté: ainsi fit Donat à la fin de sa carrière pour Jussa-Moutier<sup>111</sup>.

Mais, plus ouvertement tourné au VII<sup>e</sup> siècle sur le monde qu'au V<sup>e</sup>, ce monachisme exerça aussi une action sur l'environnement humain et naturel. A lire les récits circonstanciés des Vies des Pères du Jura ou de Colomban, il est en effet indéniable que ces communautés formaient de véritables cellules de colonisation. D'une part, le monastère devait assurer son existence, exploiter les terres environnantes et son patrimoine foncier qui, déjà, pouvait atteindre des distances considérables: Walbert, par exemple, légua à

107) Si telle doit être du moins l'interprétation du passage de FREDEG., IV, I, l. 7-8 p. 124: *suburbanum Cabiloninsum, sed quidem tamen Sequanum est territorium*.

108) MOYSE, p. 375-376.

109) MOYSE, p. 390-393.

110) MOYSE, p. 387-390.

111) Pour un exposé détaillé de ces problèmes d'usages et règles monastiques, cf. MOYSE, p. 394-424.

Luxeuil des biens en Ponthieu. D'autre part, ces cellules de production alimentaire, parfois suffisamment excédentaires pour constituer des réserves, de surcroît centres de vie exemplaire et de science, — évoquons au moins l'activité des scribes de Luxeuil, diffuseurs d'un type d'écriture conservé dans une trentaine de manuscrits des VII<sup>e</sup>–VIII<sup>e</sup> siècles —, agissaient comme des phares sur ces populations soucieuses de leur salut, voire de leur survie en temps de famine. C'est donc en définitive des foyers de peuplement que ces monastères durent constituer dans les régions sauvages qu'ils affectionnaient pour la plupart <sup>112</sup>). Pourtant, le caractère très ponctuel de leur implantation, et leur nombre somme toute limité, explique sans doute que leur action colonisatrice ne soit pas sensible au niveau archéologique durant le haut Moyen âge: à l'orée de l'ère carolingienne, en effet, l'archéologie nous montre l'implantation humaine toujours détournée des parties les moins clémentes des pays séquanais <sup>113</sup>).

De même qu'on peut voir dans cette stagnation de la colonisation humaine au cours des V<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> siècles un signe de la faiblesse numérique, ou de la lenteur, de la germanisation des pays compris entre Saône et Jura, il est permis de découvrir un dernier témoignage de ces retards jurans dans la date tardive d'apparition qui s'y constate d'une institution aux origines souvent admises comme anciennes, sinon romaines ou même gauloises (la théorie en a été soutenue), du moins germaniques: nous voulons parler du *pagus* au sens restreint du terme, subdivision administrative nettement caractérisée de la *civitas*, avec *comes* à sa tête et tout ce qui s'ensuit. En ce qui concerne le diocèse de Besançon, en effet, héritier de la *civitas Vesontionensis*, il convient d'adopter une attitude très réticente vis-à-vis d'une prétention à une telle ancienneté. En effet, les seuls textes authentiques à notre disposition pour le haut Moyen âge montrent nettement que les cinq *pagi* «restreints» recensés dans notre région (Amous au nord-ouest, Escuens au sud, Varais au centre-est, Ajoye au nord-est et Portoï au nord) <sup>114</sup>) n'apparaissent en tant que tels qu'à l'extrême fin de l'époque mérovingienne, sinon même à l'époque carolingienne. Ainsi, les premières mentions des *pagi* d'Ajoye, d'Amous et de Portoï ne se ren-

112) Tout cela n'est que le résumé de MOYSE, p. 424–460 notamment.

113) Telle est du moins l'impression qui se dégagerait de la carte — très grossière —, que l'on pourrait dresser du peuplement des pays jurassiens au haut moyen âge à partir des fouilles ou trouvailles advenues jusqu'à présent, et qui ne serait pas sensiblement différente d'une carte du peuplement gallo-romain de la même région.

114) Préciser la localisation et, surtout, l'étendue de ces circonscriptions civiles carolingiennes demanderait une étude exhaustive des mentions de lieux cités dans les textes mêmes avec précision de leur *pagus*. En raison de son ampleur, une telle étude serait ici déplacée. Qu'il suffise de dire qu'elle montrerait combien la théorie de l'adéquation des circonscriptions religieuses médiévales (en l'occurrence les doyennés ecclésiastiques connus par les pouillés des XII<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècles) aux circonscriptions civiles antérieures que sont les *pagi*, théorie satisfaisante peut-être au niveau des grandes lignes, ne se vérifie pas toujours dans le détail, notamment entre Escuens et Varais (problème du doyenné de Salins) et autour de Besançon (doyenné de Sexte).

contrent pas avant le début du VIII<sup>e</sup> siècle (encore celles d'Amous et Portois se lisent-elles en un texte quelque peu suspect)<sup>115</sup>), tandis que celles des *pagi* de Varais et d'Escuens (il ne s'agit plus ici du grand *pagus* d'Escuens-Outrejura) n'apparaissent qu'au IX<sup>e</sup> siècle<sup>116</sup>).

Comme semblerait donc l'indiquer pour sa part la date tardive d'apparition de l'institution du *pagus* «classique» entre Saône, Vosges et Jura, les mutations germaniques et chrétiennes des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, n'y ayant modifié qu'en qualité le fonds autochtone, n'y ont donc pas fait progresser spectaculairement la colonisation humaine. Par suite, cette germanisation peu massive avait-elle abouti à couper véritablement du monde méditerranéen cette région jadis étroitement liée à lui? Aux fréquents échanges avec l'Italie, ou seulement avec la vallée du Rhône, qui, sous l'Empire, découlaient des voies romaines sillonnant la *civitas*, et encore attestés jusqu'au début du VI<sup>e</sup> siècle pour Saint-Oyend (ce monastère se ravitailla une fois au moins en sel sur les bords de la Méditerranée)<sup>117</sup>), s'opposent certes largement, au VII<sup>e</sup>, des influences septentrionales comme celle du colomanisme. Mais gageons que les contacts avec le midi ne furent pas totalement interrompus: l'utilisation de l'axe de communication entre le Valais (Agaune) et la Bourgogne (Dijon, Chalon) à travers tout le Jura nous y engage.

115) Ajoye: *in pago Alsegaugensi*, dans la deuxième donation du comte Eberhard à Murbach, éd. TROUILLAT, Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle, t. 1, Porrentruy, 1852, p. 71, daté à tort de 728, en fait 735/736, cf. CHR. WILSDORF, Le monasterium Scottorum de Honau et la famille des ducs d'Alsace au VIII<sup>e</sup> siècle, tiré-à-part de Francia, Bd. 3 (1975), p. 67. — Amous: acte de fondation, en 719, de Saint-Prix de Flavigny par Wideradus, éd. J.-M. PARDESSUS, Diplomata..., Paris, 1843-1849, p. 399-402 (cf. critique par J. MARILIER, Notes sur la tradition textuelle des testaments de Flavigny, dans Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons..., t. 23 [1962], p. 185-199). — Portois: testament de Wideradus (722), éd. J. MARILIER, Testamentum Wideradi..., dans Mém. Soc. pour l'hist. du droit et des institutions..., t. 30 (1970-1971), p. 61-69 (critique du même auteur, *ibid.*, p. 57-60, et art. cité n. précédente).

116) Varais: Comitatum Wirascorum, en 839, DIVISIO IMPERII, dans M. G. H., Capitularia, t. II, p. 58, l. 19. — Escuens: Comitatum Scudingium, à la même date, *ibid.*, l. 18.

117) V. P. J., 157, 9-11.